info@immobilierneuf.be
Tél. +32 2 423 00 00
Fax. + 32 2 420 27 27
Gilbert L. AELBRECHT
I.P.I 100.021

ETAPES D'ACQUISITION

Droit de réservation:
2,5%

15 à 21 jours

Compromis
5 % de garantie (imputation 2,5% droit de réservation)

30 jours

Condition suspensive: crédit hypothécaire (délai: 30 jours)

2 à 4 mois

Passation de l'acte:
- Valeur terrain (avec déduction des 5 % de garantie)
- Droits d'enregistrement (12,5% sur la valeur terrain) avec possibilité d'abattement fiscal (Réduction de 9.375,00 EUR au maximum)
- Tranches de construction selon stade d'avancement avec attestation de l'Architecte
- TVA (21% sur les tranches de construction)
- Honoraires du Notaire
- Frais de raccordement + Participation Acte de Base

Paiement au fur et à mesure des travaux

Réception provisoire
Solde : 5 derniers % + TVA

Document non contractuel, transmis à titre purement informatif